

Commission n° 8 – Transition Ecologique & Environnement

du 29 octobre 2021

PRESENT(E)S : M. Gautier BERERA.

MMES Carine BONOMETTI – Karine GUILLAUME – Sylvie SPANO – Stéphanie JOLLY – Jessica CHIKH – Martine ZUCCALI – Marie-Liliane MIGLIORI – Charlotte BURKE – Sylvie PAULY – Yasmina HAMDANE – Anne-Laure GERARD

MM. Denis PAQUET - Jean-Marie MILESI – Robert CIRÉ – Lucas OLIVEIRA – Antonino MARVUGLIA

1. Amende administrative de 1 500 € contre le dépôt des déchets sauvages.

M. BERERA annonce que suite à l'arrêté N° 81 du 05/10/2020, plusieurs contrevenants ont été verbalisés. Récemment, une entreprise Luxembourgeoise a déposé des déchets au niveau du carreau de la mine, elle a réceptionné l'amende il y a une semaine et s'en est acquitté hier, le 28/10/2021.

Il informe qu'au total, en 1 an, 15 plaintes ont été déposées en gendarmerie et 5 amendes administratives de 1 500 € ont été envoyées.

Des panneaux dissuasifs ainsi que des caméras ont été installés proche des forêts.

2. Nettoyages citoyens.

M. BERERA rappelle que pour faire face aux incivilités concernant les dépôts sauvages, plusieurs nettoyages citoyens ont été organisés. Le premier s'est organisé en forêt, le deuxième était un nettoyage des quartiers et le dernier datant du 18 septembre a été organisé lors du « World Clean Up Day » et consistait au nettoyage de la rue principale d'Audun-le-Tiche jusqu'à la place du Château. Lors de cette dernière action nous avons fait venir une entreprise de nettoyage et de recyclage de mégots, 7500 mégots ont été ramassés en moins de 3h.

Nous souhaitons sensibiliser les gens sur ce problème de jet de mégots au sol et nous allons mettre des solutions en place, notamment en faisant un partenariat avec cette société afin de pouvoir recycler les mégots, installer des endroits bien marqués où jeter les mégots, mettre des cendriers de poche à disposition ...

3. Interpellation du procureur du Roi de Belgique pour les déchets à Rédange ainsi que l'association Lorraine Nature Environnement (L.N.E.)

M. BERERA informe que plus de 250 tonnes de déchets provenant de Belgique, ont été déposés à Rédange il y a plus de deux ans. Après deux ans de combat contre ces dépôts, nous allons enfin trouver une fin, grâce au G.E.C.T. et la Ville d'Esch-sur-Alzette qui vont retirer ces déchets afin qu'Esch 2022 se passe sous les meilleurs auspices. Nous attendons une réponse que nous espérons favorable.

4. Benne à déchets verts

M. BERERA annonce que la municipalité a décidé de remettre la benne à déchets verts à l'intérieur du cimetière et non à l'extérieur. Aucun problème n'est à déplorer depuis 7 mois. Elle restera jusque fin novembre, sera remise après les fêtes de Noël pour les sapins puis reviendra à partir du mois de mars durant 6 à 7 mois.

5. Container solidaire

Un container solidaire a été placé devant la Mairie afin de récupérer les bouchons en plastique pour l'association « Les bouchons d'Amour de Moselle », des bouchons en acier pour certaines associations,

des piles et cartouches d'encre pour le Téléthon. Récemment, 800 kg de bouchons ont été collectés pour l'association « Les bouchons d'Amour de Moselle », qui seront transformés en argent puis en aide pour les personnes avec un handicap.

6. Interpellation de l'E.P.A. sur les déchets au site de Micheville

M. BERERA informe que l'E.P.A. (Etablissement Public d'Aménagement), a été interpellé afin qu'un nettoyage du site de Micheville soit fait. En effet, beaucoup de déchets, pour la plupart toxiques, sont à déplorer sur ce site. L'E.P.A. a donc procédé au nettoyage et à l'installation de caméras de surveillance.

7. Animaux

- ✓ Une interpellation a été faite auprès des sénateurs et députés sur le référendum des animaux, afin de les mettre en avant dans la loi.
- ✓ Un vœu symbolique a été fait contre les animaux sauvages dans les cirques
- ✓ Un local a été mis à disposition de l'association A.P.A.V. (Association de Protection des Animaux de Villerupt), qui prend en charge et stérilise les animaux errants, notamment les chats et les chiens, dans le but de les faire adopter. Un village à chats a été installé dans un endroit tenu secret, afin que les chats ne meurent pas de froid en hiver.
- ✓ Des distributeurs de sacs canins ont été installés dans la commune.
- ✓ Plusieurs démantèlements d'élevages illégaux d'animaux ont été réalisés.
- ✓ Un vœu symbolique a été fait contre les corridas et combats d'animaux, car nous sommes solidaires des villes du Sud.
- ✓ Installations de plusieurs nichoirs en forêt.
- ✓ Mise en règle des jardins ouvriers avec la mise en place d'un règlement.

8. Environnement.

- ✓ M. BERERA informe qu'il a demandé la suppression de tous les produits écocides utilisés par la commune. La Municipalité essaie, autant que possible, d'utiliser des produits écoresponsables.
- ✓ 36 arbres ont été plantés dans le cadre de l'action « Une naissance, un arbre », correspondant aux naissances jusqu'au mois d'avril.
- ✓ L'O.N.F. a confirmé que 8 000 arbres seront plantés dans notre forêt d'ici la fin de l'année 2022, début 2023. Une parcelle sera dédiée à un îlot d'avenir, action expérimentale de l'O.N.F. consistant à planter des essences nouvelles et résistantes aux changements climatiques.
- ✓ Fermeture des 2 garages illégaux qui polluaient, notamment en déversant de l'huile et l'essence dans les égouts.
- ✓ Cette année, la Commune a participé à la Semaine Européenne du Développement Durable, en faisant intervenir dans les écoles « L'Homme poubelle ». Le comédien a expliqué aux plus jeunes, de façon ludique, les bienfaits du recyclage et de la réduction des déchets.
- ✓ La commune a, dans sa délibération n°8 du 28-01-2021, adopté la Déclaration des Droits des Arbres.
- ✓ La Municipalité a fait l'achat de gobelets réutilisables ainsi que de carafes filtrantes pour la Mairie, afin de supprimer l'utilisation de bouteilles en plastique.
- ✓ Plusieurs parcelles naturelles ont été acquises, notamment rue des Poètes (parcelle Breiterweg) pour y installer un jardin partagé. Une parcelle rue de la Halte est sur le point d'être achetée afin d'en faire un refuge pour la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux). Une parcelle rue François Ponsin est récemment occupée par le Verger Municipal.
- ✓ Installation de composteurs dans différents quartiers de la Commune.

9. Commerces alimentaires.

M. BERERA informe que deux nouveaux commerces ont vu le jour sur Audun-le-Tiche :

- ✓ un food-truck vegan, qui tous les mardis soirs propose des plats végétaliens et vegans.

- ✓ « Les bocal de Johanne » qui est un commerce zéro déchet et vendant des produits « bio ». Il faut venir avec un bocal à remplir sur place.

Suite à l'intervention de Mme JOLLY, M. BERERA informe que le food-truck « Circuit Gourmand » sera le bienvenu dans la commune s'il en fait la demande.

10. Futures actions.

- ✓ Mise en place de l'A.B.C. de la Biodiversité, afin de recenser les essences d'arbres, les animaux, les paysages que nous avons et leur localisation. La Commune est dans l'attente de la subvention de l'O.F.B. (Office Français de la Biodiversité).
- ✓ Un plan de gestion écologique des espaces verts va être mis en place avec Fredon Grand-Est, afin d'entretenir nos espaces verts de façon plus écologique, avec moins d'entretien et d'utilisation d'eau. Nous allons bientôt recevoir cette étude.
- ✓ Un réaménagement du Calvaire va être effectué grâce, notamment, à l'étude du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).
- ✓ La Commune va requalifier les cours de l'école La Dell (maternelle et primaire) afin de renaturer et donner une nouvelle perspective ludique pour les enfants. Ce projet a été réalisé avec la participation des enseignants et du personnel de l'école. Une première demande de subvention est en cours.

11. Verger Municipal.

M. BERERA explique que suite à de nombreuses recherches, la Municipalité a trouvé le terrain rue François Ponsin de 22 ares, où se trouve un parc, afin de réaliser le verger municipal. 16 arbres fruitiers ont d'ores et déjà été plantés près du toboggan qui est une zone très ensoleillée.

Le terrain en dessous du toboggan servira au potager, le terrain est déjà prêt à être cultivé, il y aura une parcelle dédiée aux jeunes de la M.J.C. Ce potager sera grillagé afin d'éviter les désagréments.

Des composteurs ont également été installés.

Le verger municipal sera mis sous vidéosurveillance afin d'éviter les dégradations.

M. BERERA souhaiterait que le verger municipal soit un lieu accueillant, de rencontres où il fait bon s'y rendre.

Sur la droite de la parcelle, où un débroussaillage a été effectué, l'idée serait d'installer une scène en palette (maisonnette palette), permettant l'organisation de spectacles.

Un espace dédié aux abeilles sera également installé avec l'association Apicool, du sable sera mis au sol afin que les abeilles solitaires, sauvages puissent aller s'enterrer et faire leur nid.

A l'heure actuelle, 14 bénévoles ont souhaité faire partie du collectif du verger municipal et toutes les personnes souhaitant venir aider sont les bienvenues. Toutes les cultures bénéficieront aux bénévoles du collectif, aux écoles, aux personnes précaires et aux personnes de l'E.H.P.A.D.

Il précise qu'il n'y a aucune obligation d'horaire, les bénévoles viendront selon leur disponibilité.

M. BERERA précise que plusieurs nichoirs ont été installés dans le grand chêne se situant dans le verger. Il liste les travaux restants à réaliser :

- Mise en place du grillage au niveau du magasin « Délices d'Orient »
- Mise en place des ganivelles autour du verger et du potager afin d'habiller le parc
- Installation de la serre
- Installation de la maisonnette palette avec une structure récupérant les eaux pluviales
- Installation électrique avec des panneaux solaires

Lorsqu'une action doit être réalisée, notamment l'installation des ganivelles, un mail sera envoyé à l'ensemble des bénévoles inscrits pour solliciter leur aide.

M. BERERA présente l'affiche réalisée par M. Rémi GAMMAITONI, qui servira de panneau au verger municipal, il pense que l'inauguration aura lieu au retour des beaux jours en mars/avril 2022.



M. BERERA remercie les membres présents pour leur investissement.

La séance est levée à 16h30.